

REGLEMENT PARTICULIER

- Artile 1 :** La compétition est placée sous l'autorité du Juge-Arbitre, monsieur Vincent Coeurdassier
- Artile 2 :** Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FFBad au 30 septembre 2016.
- Artile 3 :** Le tournoi propose 2 tableaux séniors uniquement (SH et SD) pour les joueurs (ses) R4 à non classés. Le comité d'organisation, en accord avec le Juge-Arbitre et en fonction des inscrits, déterminera les séries.
- Artile 4 :** Le nombre de participants sera limité aux 75 premiers inscrits.
- Artile 5 :** Le nombre de tableau est limité à 1 par joueur.
- Artile 6 :** La date limite d'inscription est fixée au samedi 24 Septembre, date de réception faisant foi. Le tirage au sort est fixé au dimanche 25 Septembre avec le CPPH du vendredi 16 Septembre.
- Artile 7 :** Le montant des droits d'engagement est fixé à 12€ pour un tableau. Aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort.
- Artile 8 :** Les inscriptions se feront par club par courrier ou par mail et le paiement par chèque ou virement, un seul paiement par club. Aucune inscription individuelle ne sera acceptée.
- Artile 9 :** Les volants seront en plume et à la charge des joueurs, partage. Les volants seront fournis pour les finales. En cas de litige, le volant retenu sera le volant officiel du tournoi : RSL garde3 vitesse 77. Aucun match ne sera autorisé à se dérouler en volant plastique.
- Artile 10 :** La compétition se déroule en auto-arbitrage. Cependant tout joueur pourra à tout moment demander un arbitre au juge-arbitre qui accédera à cette demande s'il la juge nécessaire. Suivant la disponibilité d'arbitres officiels dans la salle, les finales seront arbitrées.
- Artile 11 :** Le temps de récupération entre les matchs est de 20 minutes.
- Artile 12 :** Le temps de prise de contact avec le terrain, dit « échauffement », est de 3 minutes à partir de l'appel du match. Ce temps est décompté du temps de récupération.
- Artile 13 :** Tout volant touchant une quelconque des parties de la structure sera compté « faute » au service et en cours de jeu
- Artile 14 :** L'aire de jeu est réservée uniquement aux joueurs, la présence de coach n'est pas autorisée (à l'exception des interventions autorisées lors des arrêts de jeu).
- Artile 15 :** Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.
- Artile 16 :** Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom pourra être éliminé, passé un délai de 10 minutes.
- Artile 17 :** Les horaires et l'ordre des matches sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment, sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur, pour le bon déroulement du tournoi.
- Artile 18 :** Tout joueur s'inscrivant à la compétition accepte tacitement le règlement.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre participation.

Bon tournoi !!!